

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-514195

ND: 28740

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) : 2824 Société :

Matricule : 2824 Nom & Prénom : TAHRI JouTEI Naïma

Actif Pensionné(e) Autre :

Date de naissance : 05-04-52

Adresse : 518 Lot. Hadj Fateli ouffa - casablanca

Tél. : 06 32 30 03 67 Total des frais engagés : _____ Dhs

Cadre réservé au Médecin : Dr. Imane Tirbaquine
Dermatologue - Vénéréologue
24, Avenue 20 Août 1956 Casablanca - Maroc
Tel : 05 22 20 45 45 (LG)
Fax : 05 22 22 78 18

Cachet du médecin :

Date de consultation : 26/10/2020

Nom et prénom du malade : Tahri JouTEI Naïma Age : 67 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Dermatologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : _____

Signature de l'adhérent(e) : TAHRI ACCUEIL



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/02/2020 Cst			250,00	INP : 0911 997619 Dr. Imane TIRHIZOUI Dermatologue - Vénéréologue Dr. Imane TIRHIZOUI Dr. Imane TIRHIZOUI
18/03/2020 Ajetage d'ullan			300,00	<i>[Signature]</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>[Signature]</i>	26/02/2020	386,5

ANALYSES - RADIGRAPHIES

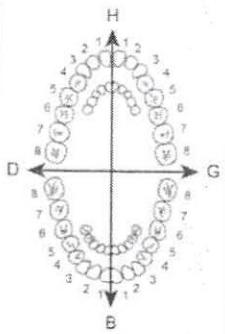
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

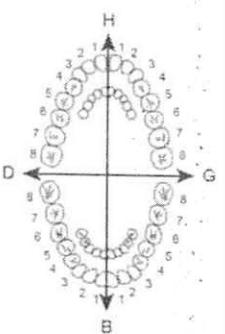
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25933410	21433552
D	00000000	00300000
B	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

Dermatologie - Vénérérologie
Allergologie
Chirurgie de la Peau et des Ongles
Dermatologie Esthétique
Laser



في أمراض الجلد والشعر والأظافر
الأمراض التنسالية حساسية الجلد
جراحة الجلد والأظافر
الطب التجميلي الليزر

Casablanca, le

الدار البيضاء، في

Ordonnance

Ife Naima Tahia Sutie

1) - New Deum Gel singer pour le Bain

- Area SA centre (400 mP)

122.6

Appelle le soin sur les jambes + cuisses
+ poignets

- Daffon op 500 mg

2015

$$T_{\text{ep}} \times 21 -$$

15

AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION
1 E. 44th Street, New York, N.Y. 10017-3211
(212) 502-2833, 502-2843, 502-2845, 502-2847
JULY 1974

LOT: 191384
PER: 09-21
PPV: 59,00DH

xime Verus 57.

(S)

Capitalism is an English word

S³-Hyp-1

Rapport 6 sur les
lois des milles

344. شارع واد الدروة. الطابق الأول. الحاج فاتح الألفة - الدار البيضاء

344, Bd. Oued Daoura, 1^{er} Etage - Lot. Haj Fateh - Oulfa - Casablanca
Tél.: 05 22 90 54 63 - GSM : 06 02 07 32 32 - E-mail : imane_tr@hotmail.com

Dr TIRHAZOUINE Iman
د. إيمان تيرزاوني
Vénéréologue
 Dermatologue الجلدية وامراض الجلد
344 El Oued Dakhla 1er Etage Lot. Hélyette Oued
asra Tel. 0522 90 54 63 GSM 06 02 07 32



Casablanca, le

18/03/2020

الدار البيضاء، في

Ordonnance

Facture n° 15/2020

Nom et prénom

: Tahri Joutai Naima

Date

: 18/03/2020

Geste

: enlèvement d'un chélonion
plantaire

Prix

: 300,00

Dr. Imane Tirhazouine
Dermatologue - Vénérérologue
Chirurgien de la peau et des ongles
Casablanca - Maroc